La Vendelée

Terres de rencontres



Bulletin municipal

2026

SECURITE, MOBILITE, CONTINUITE...

UN CAP SEREIN VERS L'AVENIR

SOMMAIRE

MAIRIE INFOS SERVICES

EDITORIAL 3
ETAT CIVIL 5
LOCATIONS – INFOS PRATIQUES 6
DEMARCHES ADMINISTRATIVES 7
REZO POUCE 8
RESTROSPECTIVE CMB 9
INTERVIEW 10
DECHETTERIE 11
BON A SAVOIR 13
LA VENDELEE EN BREF 15
FOCUS – ACTUALITE – D2 16
VILLAGE LE PELLEY – LES TRAVAUX EN IMAGES 18
HISTOIRE 20

DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIE 22
FLEURISSEMENT 23
ANCIENS COMBATTANTS 25
COMITE DES CHEVEUX BLANCS 26
ENTENTE SPORTIVE 27
GYM DETENTE 28
THEATRE – LES VENTS DE L'AY 29
LES DOIGTS AGILES (ENCADREMENT ET CARTONNAGE) 31
SOCIETE DE CHASSE 32
COMITE DES FETES ET DE LOISIRS 33
LES VOILES NOIRES 34
LA CANTINE DES PATOUNES 35
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI 36

L'ESSENTIEL - SE DIVERTIR

JEUX 38
RANDONNER 39



Bulletin municipal de la commune de La Vendelée – Directeur de publication : **Jean-Pierre BELLEE** – Coordination, Réalisation & Conception graphique : **Yoann LECHEVALIER** – Rédaction, Conception, Photos : **Commission NTIC**, Conseil Municipal, Associations Vendeléennes – Impression : Mag'Print Coutances

Contact : NTIC – mairie.lavendelee@gmail.com

EDITORIAL

Ce bulletin municipal se veut un lien pour vous restituer la vie de votre commune.

Au fil des années, de façon croissante, les médias nous inondent d'images et d'informations planétaires, nationales et autres toujours plus anxiogènes afin de nous avilir, créer une dépendance. Je vous encourage à prendre du recul pour ne pas subir, à vous éloigner des écrans et zones de toxicité pour mieux vivre.

Pour un meilleur être, il est sage de rester les pieds sur terre, là où nous vivons, il y a tant à faire ici !

« Quand je ne travaille pas, je pense, quand je pense, je déprime »

(Woody ALLEN)

Au fil des pages qui suivent, vous pourrez apprécier, le dynamisme, l'énergie d'entreprendre de vos associations, de vos élus. Par-delà les divergences, des avis fondamentalement opposés, après le débat, le réalisme et le bon sens des jeunes et des aînés prédominent constamment pour décider et agir dans l'intérêt commun.

Au terme de cette mandature, je tiens vivement à saluer, remercier l'implication, le volontarisme local de nos élus, jeunes et associations sans oublier ceux qui sont toujours présents pour apporter le coup de main désintéressé qui scelle la réussite de l'évènement. Des acteurs locaux résolument tournés vers l'avenir… Ça nous oblige !

Du fait du carcan réglementaire actuel que nous subissons, il est dommageable de constater qu'une seule habitation est sortie de terre durant cette mandature ; du jamais vu à La Vendelée depuis plus d'un demi-siècle. Le PLUi, au-delà des imperfections, a été rejeté par bon nombre de communes qui ont construit. Nous avons une situation géographique privilégiée, la capacité d'assainir, des réseaux non saturés… en vain. Toutefois, au-delà des échéances à venir et de ce qui en résultera, je suis convaincu que nous aurons, le moment venu, la place qui nous revient dans le futur plan d'urbanisme.



Enfin, alors que le contexte était contraire, c'est pour moi une grande satisfaction d'avoir bénéficié de l'appui et du soutien, tant de l'Etat que du Département dans l'aménagement sécuritaire du village LE PELLEY. Sans leurs aides, cette réalisation n'aurait pu aboutir.

Merci au conseil municipal pour la qualité des débats sans concession mais toujours empreints de respect, et de confiance. J'ai essayé de vous répondre au mieux !

Je vous souhaite ainsi qu'à votre famille mes meilleurs vœux, bonheur et santé.

MAIRIE INFOS SERVICES



TERRES DE RENCONTRES

HORAIRES D'OUVERTURES

Mardi après-midi - **14h30 à 17h30**

Jeudi matin - **10h00 à 12h30**

- Par courrier : 51, route de l'église
- Par téléphone : 02 33 45 14 46

mairie.lavendelee@gmail.com

https://www.lavendelee.fr





DéMOgraphie

ÉTAT CIVIL



Naissances :

Jade OZENNE	Le 25 janvier 2025 à Avranches
Liam LEMPERIERE	Le 23 avril 2025 à Cherbourg-en-Cotentin
Kayla MASSERON	Le 26 avril 2025 à Saint-Lô
Albane LEROUX	Le 06 juillet 2025 à Saint-Lô
Robin LESAULNIER	Le 16 novembre 2025 à Saint-Lô
Aloïs MADELEINE	Le 26 novembre 2025 à Saint-Lô

Mariage :

Teddy CLOUARD et Stéphanie REBOURS	Le 07 juin 2025

Décès :

Roland BADIN	Le 14 février 2025
Arlette FALAISE	Le 11 juin 2025
Sébastien MARIE	Le 02 août 2025





Locations

Les réservations sont à faire à la mairie. Un acompte de 80,00 € est demandé à la réservation ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile. Un chèque de caution de 300,00 € est déposé à la remise des clés en garantie d'éventuels dommages ou d'heures de nettoyage. Ce chèque sera restitué après l'état des lieux.

La petite salle est également à réserver auprès de la mairie.

Tarifs appliqués au 1er janvier 2026

Tarifs	Forfait week-end	Capacité	Etuve	Vin d'honneur	Électricité	Couvert complet	Location de 100 verres
Location salle polyvalente	240,00 €	100 pl	30,00 €	60,00 €	0,30 € le kW	1 €	15,00 €
Location salle réunion	110,00 €	35 pl	30,00 €	35,00 €	Inclus	Pas de couvert	15,00 €

École GRATOT	Directrice : Madame Lucie POMMIER Horaires : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30 / Tél. 02.33.07.21.15
Garderie scolaire GRATOT	La garderie commence à 7h30 et se termine à 19h Renseignements lors de l'inscription
Communauté Coutances Mer et Bocage - CMB	Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 13h30 - 17h00 / Tél. 02.33.76.55.55
Centre des finances publiques	13 rue Eléonor-Daubrée à COUTANCES Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00 Tél. 02.33.76.66.00
Office de Tourisme CMB	Bureau principal / 6 rue Milon - 50200 COUTANCES Lundi au samedi 9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00 Tél. 02.33.19.08.10
Relais Assistantes Maternelles (RAM)	Maison de la Communauté de communes Responsable : Hélène BOULEY / SAINT MALO DE LA LANDE Mardi et jeudi : 9h00 - 12h00 / Tél. 02.33.76.85.09
« La P'tite récré » CMB	Lundi de 14h00 à 17h30 à COUTANCES, Jardin des copains, Quartier Claires Fontaines Vendredi de 9h30 à 11h30 à COUTANCES, quartier du Pont de Soulles Mardi de 14h00 à 17h00 à SAINT MALO DE LA LANDE, locaux du RAM Tél. 02.33.46.71.72 ou 06.44.73.41.95
Point R (Association des retraités et des personnes âgées)	Permanence à la communauté de communes Lundi : 10h00 - 12h00 / Tél. 02.33.76.85.00
Urbanisme CMB	Les demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire) doivent être déposées sur la plateforme (guichet unique) : https://cartads.communaute-coutances.fr/guichet-unique

Infos PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES



Documents souhaités	Où s'adresser	Documents à fournir
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance, d'acte de mariage, d'acte de décès	Mairie du lieu de naissance, de mariage, de décès	Indiquer les noms – prénoms, la date de naissance, la date de mariage, la date de décès
Passeport, carte d'identité	Mairie de Coutances, RDV obligatoire au 02 33 76 55 83 pour effectuer les démarches Préinscriptions sur ants.fr Bus France Services	Procédure à suivre sur lavendelee.fr – Démarches en ligne
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107 rue de Landreau 44079 Nantes Cedex	Photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Signature à apposer en Mairie
Recensement militaire	Mairie du domicile	Venir le trimestre dès 16 ans

FRANCE SERVICES





Pour faciliter vos démarches administratives tant avec les services de l'état que pour vos démarches sociales (demandes de carte grise, carte d'identité, passeport, caisses de retraite, maladie, CAF, Pôle Emploi…), le bus France Services sera stationné à proximité de la mairie de La Vendelée, les jeudis de 10h à 12h30 aux dates ci-dessous :

Les jeudis 08 janvier, 12 février, 19 mars, 23 avril, 28 mai, 2 juillet, 06 août, 10 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 24 décembre

Vérifiez la date sur le site « lavendelee.fr », prenez rendez-vous au 07 48 88 63 71 et apportez les documents nécessaires.



REZO POUCE

Un **service d'autostop local**, solidaire et sécurisé en service à Coutances Mer et Bocage depuis septembre 2025, le dispositif Rezo Pouce est déployé sur le territoire de Coutances Mer et Bocage avec près de 140 « Arrêts sur le Pouce » installés. **Lancez-vous sur La Vendelée !** Ce service d'autostop organisé, gratuit et sécurisé facilite les déplacements du quotidien, en particulier en milieu rural.

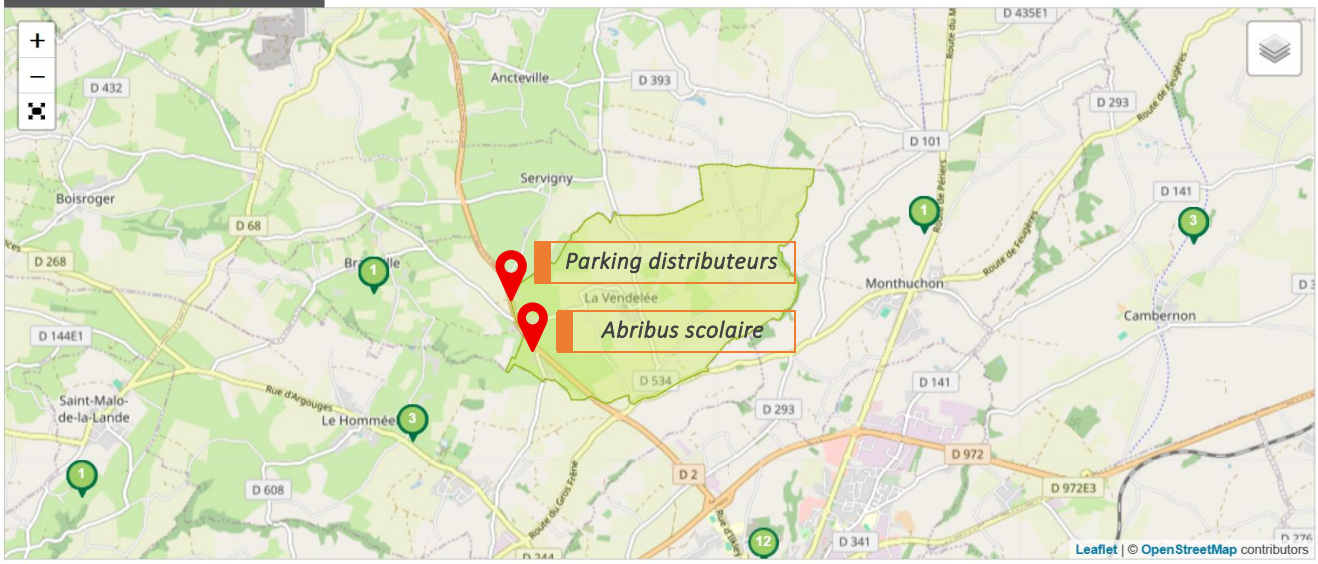
Le fonctionnement est simple : des points d'arrêts identifiés, une pancarte pour afficher sa destination et la possibilité pour un conducteur inscrit de s'arrêter pour proposer un trajet partagé. En moyenne, un conducteur s'arrête en moins de six minutes, selon les données observées sur d'autres territoires.

L'inscription est gratuite et sécurisée (pièce d'identité demandée). **En mairie** ou en ligne via la plateforme **Mobicoop**. Chaque membre reçoit des outils pour voyager en confiance : **Une carte de membre pour les conducteurs et les passagers**.

Un **autocollant Rezo Pouce** à apposer sur le pare-brise pour les conducteurs.

Plus d'informations et inscriptions :
https://www.coutancesmeretbocage.fr/rezo-pouce

Ville : **La Vendelée**



RETROSPECTIVE 2025 DE COUTANCES MER ET BOCAGE

COUTANCES MER ET BOCAGE… EN QUELQUES MOTS

Coutances Mer et Bocage est une communauté de communes regroupant 48 municipalités et près de 48000 habitants. Elle intervient dans des secteurs clés comme l'enfance, la jeunesse, les services à la population, le sport, la culture, ainsi que dans l'aménagement et le développement du territoire. La communauté de communes assume ainsi la gestion d'une quinzaine de compétences essentielles :

Enfance (écoles, accueils de loisirs et périscolaires) / Petite enfance (crèches et relais petite enfance) / Equipements sportifs / Patrimoine et musées / Bibliothèques / Ecole de musique / Santé / France Services / Urbanisme et aménagement du territoire / Littoral / Qualité des eaux / Développement économique / Transition écologique et habitat / Mobilité / Collecte des déchets / Tourisme

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

En 2025, de nombreux projets ont vu le jour, illustrant l'engagement constant de notre collectivité pour améliorer le quotidien des habitants, dynamiser le territoire et répondre aux défis de demain. Parmi les projets majeurs, on peut citer :

POUR PROTEGER ET SECURISER LE LITTORAL

• Mise en œuvre de dispositifs de protection (ganivelles, fascines, pieux) sur les sites les plus vulnérables, dans le cadre du Plan Partenarial d'Aménagement « Entre deux havres », co-piloté avec la Préfecture de la Manche.

POUR AMENAGER LE TERRITOIRE

• Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document stratégique et réglementaire fixant les règles de construction et d'aménagement, suivi de la phase de consultation du public.

POUR FAVORISER LA MOBILITE

• Déploiement du Rezo Pouce, un service d'autostop organisé, sécurisé et gratuit pour faciliter les déplacements du quotidien, notamment en zones rurales (environ 140 arrêts sur le territoire).

• Mise en place d'une aide financière à l'achat de vélos.

POUR FACILITER LE TRI DES DECHETS

• Extension de la collecte en porte-à-porte des papiers et emballages à l'ensemble du territoire (hors hypercentre de Coutances).

POUR RENFORCER L'ACCES AUX SOINS

• Acquisition en 2024 de l'ancienne clinique de Coutances, désormais utilisée pour des consultations assurées par plusieurs praticiens, dans l'attente de son projet de restructuration en cours d'étude.

POUR DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE

• Création de trois parcours de trail au départ de Coutances, en partenariat avec Attitude Manche.

• Poursuite des travaux de reconversion de l'ancienne patinoire en complexe sportif et culturel (livraison prévue début 2026).

POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES ET LA JEUNESSE

• Organisation de la 2e édition du Festival de la Parentalité, rassemblant une soixantaine d'événements pour soutenir et valoriser la parentalité sous toutes ses formes.

• Poursuite des travaux d'extension de l'école de Cerisy-la-Salle.

POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES

• Lancement d'une démarche d'économie circulaire à destination des entreprises locales.

• Mise en place du fonds OSCAR, dispositif de soutien financier aux commerçants et artisans.

• Déploiement des Éco-Défis, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, pour valoriser les entreprises engagées dans la réduction de leur impact environnemental.

• Achèvement des travaux de la légumerie-conserverie, installée dans les anciens locaux de la Compagnie des Fromages.



PATRIMOINE : Une seconde vie pour nos pierres…

Rencontre avec David Lorimier : quand la rénovation devient une aventure humaine

C'est un constat que beaucoup de candidats à la propriété font amèrement aujourd'hui : trouver un terrain nu à La Vendelée relève de la mission impossible. Faut-il pour autant renoncer à vivre ici ? Absolument pas. Si les terrains vierges se font rares, notre commune a encore quelques potentiels inexploités : granges endormies, maisons de bourg délaissées ou friches qui attendent d'écrire un nouveau chapitre.

Et si votre Maison était déjà là ?

Rénover est aujourd'hui un acte vertueux pour devenir propriétaire tout en préservant l'identité de notre commune. C'est transformer une "verrue visuelle" en atout de charme et recycler le bâti plutôt que de bétonner les sols. Pour prouver que le challenge devient une aventure, nous avons poussé la porte de David Lorimier. Il y a quelques années, son "chez-lui" n'était qu'un tas de pierres envahi par la végétation. Aujourd'hui, c'est une demeure qui fait la fierté du village.

Monsieur Lorimier, notre commune ne dispose plus de terrain constructible. Est-ce cette pénurie qui vous a poussé vers la rénovation ? « Pas seulement. C'était avant tout un coup de cœur, notamment grâce au prix attractif. Ce n'était pas un rêve à l'origine, mais un véritable challenge personnel. Il faut savoir imaginer le résultat final et "taper dedans". C'est redonner vie à une vieille masure qui a un charme que tout le monde ne voit pas forcément au premier abord. »

On craint souvent l'ampleur de la tâche. Quelles qualités faut-il pour se lancer ? « Il faut du courage, aimer travailler et être habile de ses mains. La rénovation demande de la flexibilité pour régler les problèmes au jour le jour. J'ai tenu à préserver le cachet d'origine sans agrandissement. Par exemple, j'ai récupéré la pierre sur le site même, en abattant un mur intérieur pour la réemployer en façade. J'ai même trouvé un vieux puits et une jolie pierre ronde en granit que j'ai mis en valeur. »

Quels conseils donneriez-vous pour gérer l'aspect financier et administratif, souvent redouté ? « Il faut être vigilant sur la destination du bâtiment avant l'achat. Pour obtenir des subventions, le bien doit avoir une qualification d'habitat et non agricole. Mon conseil est d'échanger en amont avec le notaire et la mairie pour changer la destination du bâti. J'ai aussi été soutenu, notamment par le SPANC qui m'a accordé une aide de 6 000 € pour l'installation d'une microstation, réduisant la facture de moitié. Il faut travailler tous les axes d'aides. »

Avec le recul, quel est votre sentiment sur cette réalisation ? « C'est une grande fierté d'avoir fait quelque chose de beau de mes mains. Mes voisins, qui ne croyaient pas au projet au démarrage, sont aujourd'hui aussi heureux que moi. La maison apporte une plus-value à l'ensemble du village. Si c'était à refaire ? Je signe demain sans problème ! Je suis même prêt à repartir sur un nouveau chantier. »

Bâtissons l'avenir sur notre histoire…

L'exemple de David Lorimier illustre parfaitement la philosophie que La Vendelée souhaite encourager. Face à la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur les terres agricoles, la réhabilitation de notre patrimoine bâti est une priorité. La municipalité est fière d'accompagner ces porteurs de projets qui, par leur audace, transforment des ruines en lieux de vie confortables et modernes. Vous avez repéré une friche ? Osez, comme David, aller voir les propriétaires. La mairie sera à vos côtés pour étudier la faisabilité de votre projet et vous guider dans cette formidable aventure de reconquête de notre habitat rural.

DECHETTERIE

GRATOT



<u>Période estivale (du 1er/04 au 30/09)</u> :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
de 10h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi :
de 9h à 18h30 - en journée continue

<u>Hors période estivale (du 1er/10 au 31/03)</u> :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Contact : 02.33.45.55.83

TRI SELECTIF – LA VENDELEE

Bientôt 2 ans que les 1ères communes ont démarré le tri sélectif avec une collecte alternée entre emballages et ordures ménagères. Un grand satisfecit à tous nos habitants qui très vite se sont impliqués pour mettre en œuvre, chacun chez soi, un tri des emballages remarquable porteur d'une valorisation du recyclage. C'est exemplaire ! **Félicitations à tous.**

« Au-delà de cette action individuelle réussie, nous vous invitons à nous accompagner en vous impliquant largement pour, ensemble, devenir des ambassadeurs du tri »

Un seul objectif, ne plus enfouir les déchets imputrescibles et permettre d'accroître leur transformation/valorisation.
Une ambition au sein de la CMB, que les volumes collectés soient de qualité recyclable :

- Papiers/journaux : recyclés vers la cartonnerie.
- Plastiques : orientés vers l'industrie pour une réutilisation en emballages.
- Boîtes métal & canettes : fondues et réutilisées par la métallurgie.
- Verre : broyé, fondu pour être réutilisé.

POUR VOTRE INFORMATION, ENCORE TROP DE SIGNALEMENTS ARRIVENT EN MAIRIE POUR DES DECHETS JETES SUR LE BAS-COTE DES ROUTES, DU VERRE, DES PLASTIQUES ET EMBALLAGES PAPIER. CERTAINS ONT LA VOLONTE DE LES RAMASSER POUR ALLER LES REPORTER SUR LES PARKINGS DES ENSEIGNES QUI EN SONT A L'ORIGINE.

AU NIVEAU CMB, ALORS QUE LE VOLUME DES ORDURES MENAGERES A FORTEMENT CHUTE, QUE LE TRI DES EMBALLAGES COLLECTES NE CESSE DE S'AMELIORER, LES APPORTS DANS LES CONTAINERS COLLECTIFS SE SONT DEGRADES. UN TIERS DES VOLUMES DECHARGES AU CENTRE DE TRI DE VILLEDIEU ONT DU ETRE RECHARGES SUR CAMION BENNE POUR ETRE ENFOUIS CAR INSALUBRES ET SOUILLES PAR DES ORDURES MENAGERES. CE QUI A GENERE UN SURCOUT DE PLUS DE 100 000€.

RETROUVÉ DANS LES EMBALLAGES

TRI SÉLECTIF : CHAQUE ERREUR COÛTE CHER MAIS PAS SEULEMENT À L'ENVIRONNEMENT !



En vrac :

- Racines végétales
- Tuyaux ménagers
- Jouets
- Guitare
- Box Internet, câbles
- CDs
- Filtres à huile
- Semelles
- Verres
- Textiles...

COLLECTE DES DÉCHETS 2026

TOURNÉES DU LUNDI

- **Depuis le 1er janvier 2025**, les équipes de Coutances mer et bocage **ne travaillent plus les jours fériés.** Les collectes sont reportées au samedi suivant.
- Les poubelles doivent être sorties **la veille du jour de collecte à partir de 19 h**
- Collecte des **ordures ménagères**
- Collecte des **emballages et papiers**



PAS DE CHICHI, TOUS AU TRI !

BIEN VIDÉS # NON LAVÉS # EN VRAC

COUTANCES MER ET BOCAGE

plus d'informations sur **coutancesmeretbocage.fr**

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Bon à Savoir

PLUI

En raison des observations formulées par plusieurs communes et des votes défavorables sur le projet de PLUI proposé par le conseil communautaire, une nouvelle phase de concertation est en cours.

Un registre est ouvert en mairie afin de recueillir un maximum de remarques des habitants, ces registres seront analysés par le service urbanisme puis soumis au comité de pilotage pour une nouvelle présentation au conseil communautaire.



EAU

Très bonne nouvelle suite au renouvellement du Contrat Territorial Eau Climat et biodiversité (CTEC) qui a pour finalité d'adapter les us et coutumes au changement climatique.

Pour une large partie de notre territoire communautaire, le 12ème programme négocié pour la période 2025/2030 entre l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la CMB prévoit l'accompagnement financier de l'assainissement individuel non conforme pour une subvention maximale de 7 200€ par foyer (précisions et informations près du SPANC). Notez que la plupart des régions n'ont plus accès à ces aides.

« A titre d'information, lors du 11ème programme, plus de 1000 foyers ont restauré leur assainissement individuel (20 pour La Vendelée) et ont bénéficié d'un montant de 5.8 millions d'euros de subventions du SPANC/CMB. Cela s'est matérialisé pour notre territoire, par une meilleure qualité bactériologique des eaux ostréicoles et de baignade »

La loi Climat et Résilience « 2021-1104 du 22 août 2021 » précise les actions prioritaires à engager et ce contrat définit les orientations et actions concrètes mises en œuvre localement pour l'adaptation au changement climatique avec pour principaux enjeux :

1 - La préservation des zones de baignades et conchylicoles.

2 - L'atteinte ou le maintien du bon état écologique.

3 - La préservation de la ressource en eau.

4 - La reconquête des milieux aquatiques et zones humides.

Le contrat signé par la CMB, outre le volet spécifique à la disponibilité et la qualité intrinsèque de l'eau, est pleinement corrélé aux données « littoral » ainsi qu'au recul du trait de côte.

FIBRE – INTERNET TRES HAUT DEBIT

La Vendelée a reçu le label « Commune Fibrée » en 2025. Nous avons aujourd'hui la quasi-totalité de nos habitations qui sont éligibles. Vous êtes très nombreux à avoir franchi le pas et à avoir commandé votre migration en fibre optique. **Pensez à vous rapprocher de votre opérateur pour anticiper l'arrêt des lignes téléphoniques historiques.** Si vous rencontrez des difficultés de raccordement, faites-vous connaître auprès de la Mairie.





PROJET – BOULANGERIE

Un permis de construire a été validé pour la construction d'une boulangerie en sortie du Village Le Pelley juste après la zone des distributeurs. Ce projet **« Boulangerie – viennoiseries »** intègre un laboratoire, un logement et une vente exclusive par des distributeurs automatiques. Un arrêt « minute » est prévu sous un auvent, facilitant l'accessibilité, en façade de la D2. **Les travaux sont d'ores et déjà engagés.**



PIANO PIANO

Nous avons été contactés par les responsables des services culturels (Théâtre, Jazz sous les Pommiers) sur un projet soutenu par la CMB, le Conseil Départemental et la Région ayant pour finalité de sensibiliser la population sur le recul du trait de côte et la liaison qu'il convient d'établir entre le littoral et l'arrière-pays à l'origine des cours d'eau qui s'y jettent.

Le concept était de **faire se croiser les scolaires avec toutes les générations** au travers d'une marche partant de Gouville sur Mer pour aller à Saint-Sauveur Villages avec des points d'étapes, empruntés par une caravane peuplée de musiciens et saltimbanques. La commune a répondu favorablement en mettant à disposition le terrain et les locaux du foot, la salle des associations, les sanitaires. Un verger a été mis à disposition pour la partie champêtre. **Les Associations Vendeléennes se sont impliquées activement autour de ce beau projet intergénérationnel**.

Un essai transformé. Bravo !

RECENSEMENT

Nous attendons les données définitives du recensement réalisé en janvier 2025. Cependant, il nous faut enregistrer un départ important de jeunes pour les études et la vie professionnelle. L'interdiction de construire, en l'absence de PLUi pour notre commune, **nous contraint à constater une baisse de la population proche de 5%** sur les seules deux dernières années. (*Selon les agences immobilières, 14 maisons étaient en vente sur 2022/2023).*

TERRAIN LETOURNEUR

Dans le cadre de la création du lotissement Polycarpe GUILLOT, la commune a obtenu un plan d'urbanisme global incluant le terrain des consorts LETOURNEUR, avec pour ambition de sécuriser la jonction des routes départementales D605 & D574. La commune est désormais en possession de cette parcelle.

NUMEROS D'HABITATIONS

Afin de faciliter l'intervention des secours, il est obligatoire que votre habitation soit numérotée près de la boîte aux lettres et visible de la route.



MAIRIE INFOS SERVICES

La Vendelée
Terres de rencontres

EN BREF


REHABILITATION D'UN TERRAIN MUNICIPAL VILLAGE LE PELLEY


ASVE44 – FETE DE LA LIBERATION

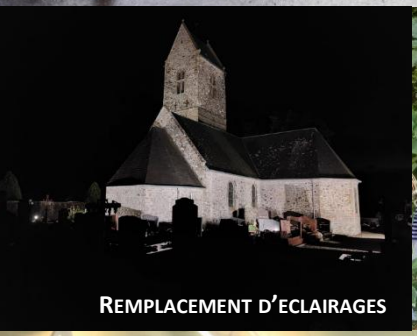

EPANDAGE DE SABLE SUR LE TERRAIN DE FOOT


RENOVATION DU TERRAIN DE TENNIS


CEREMONIES INTERCOMMUNALES DU 11 NOV. 2025


ENTRETIEN ET AMENAGEMENTS DE VOIES


RENOVATION DE LA CLOCHE


REMPLACEMENT D'ECLAIRAGES


PIANO - PIANO




REUNION D'INFORMATION – D2


RENOVATION DE LA SALLE DES FETES (Après isolation et peinture de la cuisine)


TRAVAUX DE SECURISATION – D2

Actualité focus

Retour sur ce que désormais on peut appeler « Projet du mandat »

C'est un dossier qui a été abordé dès le début de la mandature.

Les premiers plans ont été élaborés et affichés en mairie pour consultation publique dès 2021, la réalisation était prévue initialement fin 2022/début 2023…

Face à l'énorme coût du projet pour notre petite commune, le sujet a été abordé, réabordé au fil des conseils municipaux. Une difficulté majeure, définir la quadrature du cercle afin que, dans le contexte actuel, les finances de la commune ne soient pas impactées dans le long terme. Conserver une capacité financière doit permettre de toujours faire face aux dépenses courantes mais aussi aux investissements.

Retour sur le projet, en quelques mots.

Initialement, l'objectif poursuivi était de sécuriser cette route départementale accidentogène pour en réduire la vitesse excessive sur les 800m d'agglomération, mettre en sécurité l'ensemble des riverains mais aussi les écoliers se rendant à l'abribus.

Cette route, classée comme axe structurant, avec un trafic de 6 500 à 8 500 véhicules par jour (selon la saison) se situe à l'intersection de 3 routes départementales : la route de Gratot St Gerbold, la route de la mer « Brainville / Anneville sur Mer », la route de l'église / bourg de La Vendelée - Servigny. Quotidiennement traversée par de nombreux poids lourds, tracteurs, en raison de 2 carrières à proximité, de l'agroalimentaire Créances - Lessay et littoral, ainsi qu'un parcellaire agricole de part et d'autre de cet axe.

Finalement, ces travaux vont s'étaler sur 3 années, 2024 pour l'effacement des réseaux, fin 2025 pour la voirie et les pluviales, début 2026 pour les finitions, l'implantation du nouvel éclairage LED et la réalisation des espaces verts.

La commune, soucieuse de rendre cet axe davantage sécurisé, et partageant les observations et recommandations du Conseil Départemental, a décidé de faire appel aux structures du Département :

- Le C.D.50 (Conseil Départemental de la Manche) pour l'ingénierie,

- Le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour l'aménagement, l'insertion environnementale et paysagère,

- Le S.D.E.M.50 (Syndicat Départemental d'Electrification de la Manche) pour l'effacement des réseaux,

- L'A.T.D. (Agence Technique Départementale) pour la maîtrise d'œuvre et l'appel à projets ainsi que l'encadrement et le suivi des travaux.

Au final, ces travaux qui intègrent les dernières règles en matière de sécurité routière et les recommandations liées au non-respect de la signalisation par les automobilistes, ont été confiés à :

- CEGETEL Granville, pour l'effacement des réseaux,

- EUROVIA, pour la voirie,

- Concepts Paysagers Sourdins pour le volet paysager,

- ENEDIS, Manche Fibre, ORANGE, SAUR.

Financièrement, c'est un investissement énorme de **700000€** avec un reste à charge proche de 200000€ pour la commune soutenue par une participation de la commune de Brainville. L'objectif initial, toujours de mise, est d'obtenir au minimum 75% de contribution financière

extérieure pour conduire ce Projet. De nombreux partenaires financiers ont été sollicités et nous sommes accompagnés par l'Etat, le Département, le Fonds Européen Leader, Coutances Mer & Bocage et la commune de Brainville.

Dans l'environnement économique actuel, il convient de saluer, le rôle facilitateur et bienveillant qu'ont eu les services de l'Etat ainsi que le Conseil Départemental de la Manche.

- **Pour l'Etat**, par l'octroi de la D.E.T.R. (Dotation à l'Equipement des Territoires Ruraux) puis la D.S.I.L. (Dotation de Solidarité à l'Investissement Local),

- **Pour le Conseil Départemental**, par l'attribution du F.I.R. (Fonds d'Investissement Rural) accompagné d'une aide spécifique « Petite commune rurale ».

Sans ces concours financiers, nous n'aurions pu réaliser notre projet.



DATES ET HORAIRES DU BUREAU DE VOTE

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION ?

Si vous êtes absent le jour du scrutin vous pouvez charger un électeur de voter pour vous dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration :

- Soit en remplissant le formulaire en ligne ou en remplissant le formulaire à imprimer, puis en vous déplaçant à la police, ou la gendarmerie, muni d'un justificatif d'identité.
- Soit avec le formulaire disponible à la police ou à la gendarmerie.

Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

REFORME DES MODALITES DE SCRUTIN

La loi du 21 mai 2025 a instauré le scrutin de liste pour les communes de moins de 1000 habitants. C'est à dire qu'il n'y aura plus la possibilité de panachage (raturage ou ajout de noms sur le bulletin de vote).



Vous avez jusqu'au 4 février 2026 pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales.

Tout ajout ou rature entraînera systématiquement la nullité du bulletin.

MAIRIE INFOS SERVICES

TRAVAUX DE SECURISATION

VILLAGE LE PELLEY – D2





La Vendelée

Terres de rencontres






























L'Histoire

"Une vie trépidante …" par Léon FALAISE

En 1940, alors que Léon FALAISE (né en 1909) était prisonnier des Allemands, Marie son épouse, née BOSQUET, s'occupait seule de la ferme de la Cousinière à Gratot, sur la route de Monthuchon. Enceinte et sans nouvelles de son mari, elle rejoint le domicile de ses parents au Manoir de la Vendelée pour accoucher le 23 mai d'un petit garçon, qu'elle appela Léon, comme son père…

Marie était heureuse d'avoir ce petit garçon mais elle aurait préféré une fille car « les garçons sont destinés à servir de chair à canons ». C'est pour cette raison qu'elle lui laissera les cheveux longs… « comme ça, ils ne viendront pas me le prendre » !

Au retour de son père en 1945, Léon avait déjà 5 ans ! Il allait à l'école de la Vendelée, école la plus proche, en sabots et à travers champs quand les chemins étaient trop boueux. Le midi, il mangeait au Manoir chez ses grands-parents. Léon préférait les livres de la bibliothèque aux calculs ! Il grandit au sein d'une vie familiale simple et heureuse avec ses deux jeunes sœurs, Solange et Françoise. A 14 ans, il quitte l'école le Certificat d'Études en poche.

A l'occasion d'une fête de printemps, Léon qui avait 18 ans, rencontra Arlette BEUVE, une jolie Blainvillaise de 15 ans et demi ! Seulement, l'heure était venue pour lui de partir faire son Service Militaire…

Le 3 juillet 1960, Léon arrive à Laval au 38e régiment d'instruction des Transmissions Télétypes, maillages codés où il obtient ses Brevets et devient instructeur. Puis il part pour l'Algérie en Janvier 1962.

A son retour en Octobre, les amoureux auraient aimé se marier ! Hélas, les parents de la jeune fille voulaient qu'elle attende sa majorité… 21 ans. « A l'époque, on ne pouvait pas choisir ! » Ils se marient à Blainville-sur-mer, le 3 Septembre 1964.

Aussitôt, les jeunes époux s'installent sur la ferme du Manoir. Dans les maisons voisines habitent Maria et Auguste Girard, les parents d'Hervé, Renée et Georges Hébert, Marie-Louise et Pierre Lhermitte et les parents Delaroque. On était les plus jeunes du village !

Avec l'eau courante, une cheminée et un fourneau, la maison avait le confort suffisant pour nous rendre heureux. On se déplaçait à mobylette et 5 mois après notre mariage, on s'est acheté une Renault Dauphine d'occasion. En plus des travaux de la ferme, on élevait des poulets que le père d'Arlette vendait au marché d'Agon-Coutainville. On engraissait des cochons qu'on vendait aux bouchers ; c'est comme ça que j'ai connu Erick Beaufils, boucher à Gouville !

Puis pour notre plus grande joie, on est devenus parents ! Thierry est né en 1966, suivi de Marielle en 1971. On n'avait pas beaucoup de sorties mais on avait la chance d'habiter une commune avec beaucoup d'associations. Des concours de palets étaient organisés par les Anciens Combattants dont j'étais trésorier depuis mon retour d'Algérie et pendant 50 ans… Le Club du 3ème âge organisait des sorties, Paris, le Puy du Fou, pont de Normandie. Le Comité des Fêtes organisait des fêtes inter villages et intercommunales. Tout le monde s'amusait… à charrier des cuvettes d'eau en brouettes sans tout renverser, aux concours de lancers de bottes de foin, à scier du bois avec un cônebert, à botteler à la main, au tir à la corde... Ça demandait une sacrée organisation ! Il y avait une ambiance du tonnerre ! Et plus de participants au repas sous la tente que d'habitants dans la commune ! Ces belles journées s'achevant par un bal populaire ! C'était la belle époque !

En 1977, je me suis trouvé élu conseiller municipal sous le mandat du Maire Xavier Galliot. J'étais le plus jeune ! 6 ans plus tard, en raison de leur âge, la plupart n'a pas souhaité renouveler le mandat.

Et alors que je ne me serais jamais vu occuper la fonction, j'ai été élu maire en 1983 ! Et 6 fois réélu ! Sincèrement, jamais je n'aurais pensé le rester 37 ans …

La Vendelée comptait alors 324 habitants.

Il y avait du pain sur la planche ! L'équipe municipale était jeune, dynamique et motivée.

Il faut dire que le bourg de la Vendelée était atypique, avec uniquement l'église, la mairie et l'école construite en 1957… des champs, tout autour …et pas une seule maison d'habitation ! D'ailleurs très peu de gens connaissaient le bourg…

Quand les gens venaient pour une inhumation à la Vendelée, ils cherchaient l'église le long du Village au Pelley qui portait à l'époque les panneaux d'agglomération « La Vendelée » !

On a eu la chance que Polycarpe Guillot, ancien Maire (1901-1919) sans enfant, lègue à la commune des terrains tout autour du bourg.

Ce qui nous a permis de faire beaucoup d'aménagements : le terrain de foot, la cantine, les vestiaires et terrain multisports, l'agrandissement de la Mairie, du cimetière, et un premier lotissement.

Comme tous les bourgs du Canton et grâce à la Communauté de Communes de Saint Malo de la Lande, une grande partie de la voirie a été bitumée. On a également procédé à la réfection des vitraux de l'église, à sa mise aux normes électriques, à faire tout l'enduit intérieur, et la toiture ! Au cours du dernier mandat, les anciennes écoles ont été rénovées en salles des Associations, avec la création d'un local technique pour l'ouvrier communal ainsi qu'un deuxième lotissement, le Clos Cardin.

Si t'as pas une équipe qui en veut, tu ne fais rien du tout ! Je rends hommage à tous les employés communaux, pour certains venus même en dépannage…ils ont toujours rendu service avec générosité et sympathie.

En 2018, la commune comptait près de 500 habitants.

Si on m'avait dit que je vivrais tout ça… ! La gendarmerie qui téléphone en pleine nuit pour que j'aille reconnaître un corps sans vie sur la route…, annoncer à des parents le décès de leur enfant…, constater un suicide…, non, vraiment jamais je n'aurais imaginé ça !

Arlette et moi étions tous les deux impliqués bénévolement auprès du Presbytère ; j'étais sacristain pendant 20 ans jusqu'à mes 80 ans ; je me suis formé pour devenir Accompagnant des Familles en Deuil. Arlette a fait le catéchisme pendant 40 ans, dont de nombreuses années chez nous, à la maison. Elle a été animatrice pastorale à Coutances pendant 8 ans.

Au cours de mes 37 années de maire, j'ai eu la joie de célébrer une cinquantaine de mariages dont celui de ma fille Marielle en 1994 et de ma petite-fille Clémence en 2019.

En 2020, après quelques mois de rab comme maire à cause du Covid, j'ai pris la décision de me poser, pour profiter de la famille et des amis. Prendre le temps, c'est important…une vie ça passe vite !

Quand je vois les jeunes qui courent, ça me rappelle ma jeunesse, c'est bon signe, ils sont dans la force de l'âge, ils foncent ! Je suis heureux d'avoir mené cette vie-là, une vie trépidante et passionnante où j'ai eu la chance de ne jamais être fatigué.





Vie associative

CLUB DE L'AMITIE



L'année 2025 fût riche en événements divers et variés pour le Club de l'Amitié qui voit le nombre de ses adhérents se maintenir à 25 membres, accueillant aussi nos amis Brainvillais.

L'année a commencé sous les meilleurs auspices, fidèle à une tradition très appréciée : célébration de l'épiphanie. L'ensemble des adhérents s'est retrouvé dans la bonne humeur pour partager et déguster la galette des rois. Un moment convivial qui a permis de fêter dignement la reine et le roi de notre association.

L'organisation de nos concours de belote, dont le rythme de l'association est actuellement de deux



rendez-vous annuels (en mars et en octobre) a rencontré un franc succès. Nous avons noté une augmentation de 30 % de participants lors du dernier événement. Nous tenons à remercier vivement les nombreux joueurs et joueuses de la commune et des environs qui sont venus se mesurer lors des cinq manches de douze donnes chacune, dans l'espoir de remporter les premiers lots.

Nous sommes fiers de souligner la double victoire d'une même équipe, qui a dominé les deux événements de l'année avec 6 586 points au concours du 26 mars et avec 6 671 points le 22 octobre. Ces résultats témoignent de l'excellent niveau de jeu des participants dans un esprit de compétition et d'amitié qui règne lors de ces tournois. A souligner le très bel engouement des habitants de notre commune, toujours plus nombreux.



Le 22 mai dernier, le club a proposé à ses adhérentes et adhérents une magnifique escapade musicale. Ils ont pu apprécier la qualité du spectacle "La belle histoire des Comédies Musicales" à St-Sauveur-Villages interprétés par la troupe Trabucco. Ce fut un moment de pur plaisir où plusieurs d'entre-nous ont même chanté au rythme des belles chansons, notamment Notre Dame de Paris, Roméo et Juliette et bien d'autres succès.

Le soleil radieux du 19 juin nous a accompagnés dans la cité médiévale du Bessin à la découverte de Bayeux,



ses rues pavées et ses monuments historiques. La journée a commencé par la visite du musée de la bataille de Normandie aux nombreuses explications agrémentées de photos d'archives ainsi que d'un film d'environ 15 mn relatant le quotidien des soldats et des civils pendant la seconde guerre mondiale. Notre groupe, 15 personnes, a ressenti l'émotion palpable en parcourant ces espaces chargés d'histoire. Les œuvres exposées témoignent avec force et courage et de résilience le sacrifice de ces hommes et de ces femmes qui ont sacrifié tant pour la liberté. Pour le déjeuner, nous nous sommes rendus dans une ancienne ferme à St Vigor Le Grand où tout le monde a particulièrement apprécié la fraîcheur et la qualité des ingrédients. La présentation soignée des plats

ajoutait une touche d'élégance à ce délicieux déjeuner entièrement préparé par le maître restaurateur de l'Auberge le 49. C'est un véritable plaisir de déambuler dans les rues pavées de cette cité pour se rendre à la Tapisserie de Bayeux, véritable trésor médiéval. La tapisserie, œuvre brodée au XIème siècle raconte la conquête de l'Angleterre en 1066 par Guillaume Le Conquérant, présente une série de scènes détaillées et vivantes de la conquête jusqu'à l'ascension triomphante de Guillaume. Cette broderie témoigne de l'épopée normande et est un patrimoine incontournable. Cette magnifique journée enrichissante et conviviale s'est terminée autour du verre de l'amitié avant que le groupe ne se sépare. Depuis plusieurs années, les repas emblématiques de juin et de Noël sont pensés pour renforcer les liens entre nos membres. Nous avons fait le choix de les organiser sous la forme de repas participatifs qui sollicite la contribution de chacun.

Chaque adhérent apporte sa spécialité tandis que le club assure la fourniture du plat principal et des boissons. Cette organisation a été mûrement réfléchie par le bureau et prise d'un commun accord, l'équipe cuisine ensemble afin de vivre un moment de cohésion, d'entraide et de convivialité. Pour rendre ces journées plus agréables, nous proposons une randonnée matinale (en juin) et l'après-midi se poursuit dans une ambiance plus détendue avec les différents jeux de société. C'est l'occasion de prolonger les échanges, les bavardages, les anecdotes dans une belle ambiance chaleureuse. L'ensemble du club de l'amitié se joint à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année ! Que cette période soit remplie de moments chaleureux, de rires, de partage et de douceur auprès de ceux que vous aimez. Si vous cherchez à briser l'isolement et à partager un moment convivial, n'hésitez pas à franchir la porte de notre club, un lieu d'accueil où chacun et chacune est le bienvenu pour échanger, participer à des activités et créer de nouveaux liens.

La Présidente, Martine FLEURY

PROCHAINES DATES A NOTER :

- **Le Samedi 24 janvier 2026 soirée repas avec Pierre Pichard, musicien et chanteur**
- **Visite du jardin château de Vauville et le château de Bricquebec (jeudi 4 juin 2026)**
- **Concours de belote mercredi 18 mars et mercredi 21 octobre 2026**



FLEURISSEMENT

Encore une année écoulée et c'est avec un grand plaisir que nous avons pu passer un bel après-midi, le jeudi 26 juin 2025, nous avons vu de beaux jardins difficiles à départager pour notre jury composé de mesdames Pierrette LAURENT Agon-Coutainville, Janine CHARLES Blainville-sur-Mer et monsieur Michel BELLAMY Brainville. Nous leur avons offert une plante pour les remercier.

La remise des prix a eu lieu le vendredi 3 octobre 2025, à 19h, salle des associations, dans une bonne ambiance, nous avons eu 19 inscrits, dont 3 nouveaux et 4 hors concours.

Etaient présents : Jean-Pierre et Martine BELLEE, Guy et Catherine GIARD, Yoann et Alexandra LECHEVALIER et leurs enfants, Joël et Evelyne COLLETTE, Gérard et Isabelle LEMONNIER, Daniel et Isabelle LOUAINTIER, Denis et Régine POUTREL, Dominique LAVARDE, Michel et Chantal SIMON, Christian et Martine FLEURY, Jacqueline HUE.

Jean et Pierrette LAURENT et Valentin, Michel BELLAMY, Janine CHARLES, Jacques et Martine DERMILLY, Christophe LEVIEUX (Les Serres de l'Agon) et Julien PINÇON.

Etaient excusés :

Sylvie DUPUIS, Nicole LYON, Gilbert et Marie-Jeanne LESIGNE, Renaud et Frédérique POUTREL, Dany et Edith CHAMPAGNEUX, Thierry et Sylvie MOUTY, Francis et Joan CHAMBERS, Hervé et Annie GIRARD, Yann et Aurélie ROUXEL, Yann HEBERT, Valérie CASTRIC, Catherine GOSSELIN et Sébastien HOPQUIN.

Frédérique POUTREL, Yann et Aurélie ROUXEL, Michel et Chantal SIMON.

Hors concours de deux ans : Dany et Edith CHAMPAGNEUX et Joël et Evelyne COLLETTE, et depuis un an : Gérard et Isabelle LEMONNIER et Daniel et Isabelle LOUAINTIER, ils ont reçu une plante.

Nous avons reçu de monsieur Christophe LEVIEUX (Les Serres de l'Agon) des bons de 3 euros à retirer avant le 31 décembre 2025, un grand merci.

RESULTATS DU CONCOURS

1er : **MARTINE ET JEAN-PIERRE BELLEE**
BON DE 50 EUROS

2ème : **MARTINE ET CHRISTIAN FLEURY**
BON DE 30 EUROS

3ème : **CATHERINE ET GUY GIARD**
BON DE 25 EUROS

Les participants suivants (par ordre alphabétique) : un bon de 15 euros : Francis et Joan CHAMBERS, Hervé et Annie GIRARD, Jacqueline HUE, Dominique LAVARDE, Yoann et Alexandra LECHEVALIER, Gilbert et Marie-Jeanne LESIGNE, Nicole LYON, Thierry et Sylvie MOUTY, Denis et Régine POUTREL, Renaud et

Nous tenons à remercier « Julien l'employé communal » pour son travail, tout au long de l'année. Une plante lui a été offerte.

La jardinière de l'association de fleurissement intercommunal a été tirée au sort par Valentin (le fils de notre secrétaire) et a été gagnée par Dominique LAVARDE.

La soirée s'est terminée devant le verre de l'amitié. Je souhaite à toutes et tous des bonnes fêtes de fin d'année et au mois de juin 2026.

La Présidente, Jacqueline HUE





ANCIENS COMBATTANTS

L'association des anciens combattants de La Vendelée compte aujourd'hui 33 adhérents, dont 2 anciens combattants de la guerre d'Algérie, 19 soldats de France, 8 veuves et 4 membres associés.

Nous regrettons le décès de Roland Badin survenu le 14 février 2025. Il était adhérent à notre section depuis 23 ans et porte drapeau suppléant et titulaire depuis 14 ans. Il a été inhumé le 20 février en présence de notre drapeau et d'une assistance nombreuse.



L'année 2025 a été marquée par le 8 mai et son repas couscous qui est devenu traditionnel avec une cinquantaine de participants procurant un petit bénéfice permettant l'achat des bandes dessinées pour les enfants. Une conférence a réuni une centaine de personnes et a été animée par monsieur Patrick Fissot sur le difficile retour des prisonniers en 1945.



La célébration intercommunale du 11 novembre à La Vendelée a réuni une large assistance. L'office religieux a été célébré par l'abbé Lemière et animé par la chorale de La Vendelée. La cérémonie patriotique était réglée par le chef du protocole Yoann Lechevalier avec la participation de la chorale de madame Hook qui a interprété la Marseillaise et l'hymne Européen. 3 insignes de porte-drapeau ont été remis à 3 camarades dont Guy Giard pour plus de 3 années de bons et loyaux services. A l'occasion du vin d'honneur



le président a remis la médaille du mérite UNC grand or (la plus haute décoration) à Léon Falaise pour le remercier de ses 50 années de trésorier à notre section en le félicitant pour son intégrité au centime près. Les médailles du mérite UNC bronze ont été remises au porte drapeau Denis Poutrel pour son dévouement et à Yoann Lechevalier pour le féliciter et le remercier pour son remarquable service du protocole. Un repas intercommunal très apprécié réunissant 190 personnes a été servi à Gouville-sur-Mer préparé par le traiteur Fréderic Malassis – La Belvalaise et servi par de nombreuses personnes qui ont été vivement remerciées et dont il est impossible de citer tous les noms mais qui se reconnaitront.



Les cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre 2026 se dérouleront dans notre commune selon le protocole habituel et au niveau intercommunal elles auront lieu le 8 mai à Agon-Coutainville et le 11 novembre à Ancteville.

Les membres de l'association vous souhaitent la meilleure année 2026 possible avec en prime la santé pour nous permettre de continuer de vivre dans l'amitié et la convivialité qui doivent présider dans notre vie de tous les jours.

Le Président, Claude BARBEY

COMITE DES CHEVEUX BLANCS

L'année 2025 a commencé par le partage chaleureux de la galette des rois le dimanche 12 janvier. Ce moment convivial a rassemblé nos anciens, venus partager cette belle tradition. Ils ont pu apprécier et savourer la galette des rois ainsi que le riz au lait servis par les membres du comité des cheveux blancs.



Dans une excellente ambiance, 94 convives ont pris part au repas annuel du 2 février. Ce rendez-vous réussi est essentiel pour l'association, mêlant la convivialité et les fonds perçus grâce à la tombola permettant d'améliorer le festin offert aux aînés au mois d'octobre.

Les aînés de la commune se sont retrouvés le dimanche 12 octobre autour d'un repas qui s'est déroulé dans une atmosphère de chaleur réconfortante et de convivialité offrant un moment de retrouvailles et de détente très apprécié. La chanteuse Bernadette Rauld avec son accordéon a créé une belle animation et permit quelques pas de danses rythmés, en couple, en groupe, mais aussi la chenille, valse, pasodoble... Ce fut un événement où la bonne humeur était de la partie qui a laissé un très bon souvenir à tous.



Les 8 et 9 novembre, la troupe de théâtre "les Vents de l'Ay" ont joué leur nouvelle pièce "les richous sans le sou" à Courcy au bénéfice du comité. C'est avec un grand plaisir que les membres ont préparé et partagé les repas du samedi soir et dimanche midi avec les comédiens et d'échanger, de bavarder dans la bonne humeur.

Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes venues découvrir ce spectacle et plus particulièrement les habitants de La Vendelée.

PROCHAINES DATES 2026 :

- **11 janvier : la galette des rois**
- **8 février : repas au profit de l'association**
- **11 octobre : repas des cheveux blancs (offerts aux habitants de + 65 ans inscrits sur la liste électorale de La Vendelée).**

La Présidente, Régine POUTREL-HOPQUIN



ENTENTE SPORTIVE LA VENDELEE

SAISON 2024 / 2025

Lors de la saison 2024/2025, l'Entente Sportive de La Vendelée a brillamment terminé 2ème de son championnat, avec 29 licenciés. Cette belle performance a permis au club d'accéder à la Division 3. La cohésion et l'implication des joueurs ont grandement contribué à ces excellents résultats.

Une très belle saison pour l'équipe !

SAISON 2025 / 2026

Nouveaux objectifs et évolution du club

Pour cette nouvelle saison, les membres du bureau ainsi que les joueurs s'étaient fixés un objectif ambitieux : monter une seconde équipe.

Objectif atteint avec succès puisque le club compte désormais 40 licenciés, ce qui est remarquable dans un contexte où la plupart des clubs voient plutôt leur effectif diminuer.

ENTRAINEURS

- Raymond LOLOT reste l'entraîneur principal du club et prend les rênes de l'équipe première. Il assure également les entraînements des deux équipes.

- Pour l'équipe B, le coach est Guillaume SALLE (ancien joueur de La Vendelée)

ÉQUIPEMENTS ET PARTENAIRES

Les deux équipes bénéficient d'un nouveau jeu de maillots, financé grâce au soutien de nos sponsors que nous remercions chaleureusement :

- **Le Spécialiste du Fromage** (Agon-Coutainville)
- **La Rose des Sables** (Coutances)
- **BC Informatique** (Périers)
- **LEDENTU SARL** (Montsurvent)
- **Le Chat qui Boit** (Coutances)



Composition du bureau

Co-Présidents : **Alexis YHUELLO**
François Xavier BALLA
Vice-président : **Grégory MOULIN**
Trésorière : **Jacqueline HUE**

Membres actifs : **Damien DULIN**
Raymond LOLOT
Jonathan ROUHIER
Alexis VAN BELLEGHEM

REMERCIEMENTS

Le club tient à remercier vivement :

- La municipalité de La Vendelée,
- Guy Giard, pour le traçage des lignes du terrain,
- Les bénévoles, notamment Grégory HUE et Romain DANLOS, pour leur aide précieuse à l'arbitrage.

Nous invitons chaleureusement tous les supporters et habitants à venir encourager nos deux équipes, à nous suivre sur notre page Facebook et à nous retrouver à la buvette lors des rencontres !



Le 28 mars 2026, le club organisera sa traditionnelle soirée Tartiflette, préparée par nos chefs Damien DULIN et Grégory MOULIN.

Un rendez-vous convivial à ne pas manquer !

Les Présidents,

Alexis YHUELLO - François Xavier BALLA







GYM DETENTE

C'est avec succès que la saison 2025- 2026 a repris. Le nombre de participants est en augmentation, constitué de 17 Vendeléens et de 13 personnes venant d'autres communes (BLAINVILLE-SUR-MER, CAMBERNON, COUTANCES, ST PIERRE DE COUTANCES…).

Les cours variés ont lieu le mercredi de 19h à 20h (hors vacances scolaires) dans la salle des associations prêtée gracieusement par la mairie.

Ils se décomptent en 3 temps :
-Echauffement, musculation, stretching,
- Mouvements au sol, abdominaux,
- Relaxation.
Les séances se déroulent en musique dans la bonne humeur et bienveillance sous l'œil attentif de Marie-Régine.
Au cours de l'année nous organisons des moments festifs : galette des rois, repas de fin d'année.
La cotisation annuelle est de 57 euros (les 2 premières séances sont gratuites).
Bonne et heureuse année à tous.

La Présidente, Marie-Christine BIRETTE

Composition du bureau

Présidente : **Marie-Christine BIRETTE**
Vice-prés. : **Hélène LEBREUILLY**
Trésorière : **Catherine GIARD**
Secrétaire : **Marie-Jeanne LESIGNE**
Membres : **Isabelle REYNIER,**
Christelle BASTARD et Angélique DAVENET

DYNAMIQUE ASSOCIATIVE











THEATRE – LES VENTS DE L'AY

Pendant la saison 2024-2025, nous avons donné 15 représentations.

C'est avec plaisir que nous retrouvons les fidèles au poste : le comité des cheveux blancs de La Vendelée, le comité des fêtes de Nicorps, la paroisse de Saint Sauveur Villages, la Croix Rouge de Coutances, le comité du jumelage Contrières – Bergbieten et l'association Vie et Mémoires d'Hérenguerville. Après l'accueil chaleureux que l'association Tous pour Clément nous a réservé pour la saison 2023-2024, ainsi que le public de Sainte-Mère-Eglise, nous y sommes retournés avec joie. En 2025, nous avons également eu la chance de participer au festival des marais de Carentan. Cette première expérience nous laisse de très bons souvenirs. Quel plaisir d'être reçus



Notre tapis rouge... de Carentan

dans un cadre professionnel (merci à l'équipe du théâtre, du festival et aux régisseurs) ! On pourrait y prendre goût, certains réfléchissent déjà à une reconversion…

L'histoire au Chamois perdu vous a fait voyager à la montagne. La tournée de Frédéric Lanchois s'y est terminée en beauté pour le nouvel an. Chaque personnage a mis son grain de sel pour vous faire rire. Nouvelle saison, donc nouvelle pièce et changement de décor : *nous débarquons dans un manoir normand !*



Quand on habite un manoir en 2025, ce n'est pas tous les jours la vie de château ! Edmond et Bertille en savent quelque chose : plus de domestique, plus de jardinier. Alors quand ils s'apprêtent à recevoir Marjorie, la sœur d'Edmond, absente du manoir depuis plus de 20 ans, c'est un peu la panique. Comment paraître quand on n'est plus ?

Heureusement, le hasard faisant parfois bien les choses, Edmond, Bertille et leur fils Romain vont peut-être réussir à sauver les apparences. Mais au théâtre on n'est amais à l'abri d'une ou plusieurs surprises et en général tout finit bien, ou pas…

Suite aux retours positifs sur les pièces écrites par des membres de la troupe, les auteurs ne s'arrêtent plus. A nouveau nous mettons en scène le fruit de leur imagination. Merci au public de suivre ces auteurs autodidactes dans leurs créations.



Une pièce, d'accord, mais sans décor cela serait fade…

Cette année, la troupe a investi dans de nouveaux panneaux et de l'éclairage pour améliorer la qualité du décor. La première ouverture du rideau correspond à



votre première impression, il ne faut pas la rater ! Ainsi, nous passons un certain temps à imaginer et confectionner un décor qui vous immerge au plus près de notre aventure. Pendant l'été, en plus de répéter, nous nous retrouvons pour les travaux manuels : détapissage, tapissage et peinture. Ensuite nous chinons chez les brocanteurs, dans les dépôts ventes ainsi que dans nos greniers pour trouver le mobilier, les accessoires et ainsi, donner une ambiance plus réaliste. Après tous ces efforts, quel plaisir d'entendre vos retours positifs !

Alors un grand merci à toutes les petites mains qui nous épaulent dans ce travail de l'ombre : Martine, Hélène, Alain, Pauline, Charly, Morgan, Hervé, Daniel S., Patrick, Jacques, Yann…

Suivre une série à la télévision peut se faire n'importe quand et n'importe où, seul ou accompagné, c'est pratique, mais… venir au théâtre pour partager des émotions, des rires et des moments uniques, en direct, c'est mieux. Alors n'hésitez pas à venir partager cette ambiance avec nous ! Vous trouverez plus de renseignements sur les dates et horaires sur notre page Facebook et sur le site internet de La Vendelée.

A bientôt.

Le Président, Vincent LEFEBVRE



LES DOIGTS AGILES (ENCADREMENT ET CARTONNAGE)

"Il jouait du piano debout et pour lui ça voulait dire beaucoup" célèbre chanson de Michel Berger mais cette fois les artistes jouaient du piano debout sur une Charrette tirée par un cheval, invitant les habitants et tous ceux qui le voulaient à marcher, chanter, danser avec eux en partant de Gouville sur mer/Brainville/La Vendelée et St Sauveur Villages, voulant nous faire comprendre que la mer monte lentement et grignote petit à petit le littoral nous poussant vers les terres.



Ce projet appelé Piano Piano a été proposé à Mr Jean-Pierre BELLEE qui a eu la bonne idée de nous en faire part. Et nous sommes parties avec lui sur cette nouvelle aventure en consacrant quelques jeudis soir à découper, (merci à Tritout de nous avoir donné le tissus), coller, fabriquer des guirlandes... Il faut bien dire que le départ a été déroutant mais nous nous sommes prises au jeu et avons passées de bons moments.

Sinon concernant l'association, elle continue à bien se porter, les jours et les horaires restent inchangés.

Lundi de 17h à 20h (il reste encore une ou deux places... Avis aux amateurs qui veulent passer un bon moment tout en travaillant) / **Mardi de 14h à 17h**

Cette année nous avons eu la peine douloureuse de voir Arlette FALAISE nous quitter et nos pensées vont fortement vers sa famille.

Pour l'année 2026 pas de projet particulier à moins que Monsieur le Maire en ait derrière la tête....

Merci à Christiane JEAN pour son dévouement et merci à la municipalité de nous prêter la salle.

Notre assemblée générale se tiendra le 27 janvier 2026 suivie de la galette des rois.

En attendant nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Composition du bureau

Présidente : **Régine COROLLER**
Secrétaire : **Christine MESQUIN**
Trésorière : **Hélène LEBREUILLY**

La Présidente, Régine COROLLER







SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse se réunissait le 11 novembre pour notre battue annuelle aux nuisibles. Le nouveau président élu, Éric LERICHE, remercie les chasseurs pour leur présence. Le traditionnel pot au feu a été servi après la matinée de chasse. Une minute de silence a été observée à la mémoire de Jean de Saint-Denis décédé en 2025 et qui fut président de la société pendant 19 ans.

Nous remercions la mairie de La Vendelée pour la mise à disposition de la salle de convivialité, ainsi que pour la subvention accordée à notre association.

La battue réunissant 18 personnes a permis le prélèvement de 2 renards comme les années précédentes. Les chevreuils sont nombreux mais nous ne pouvons en prélever conformément au règlement de la Fédération.

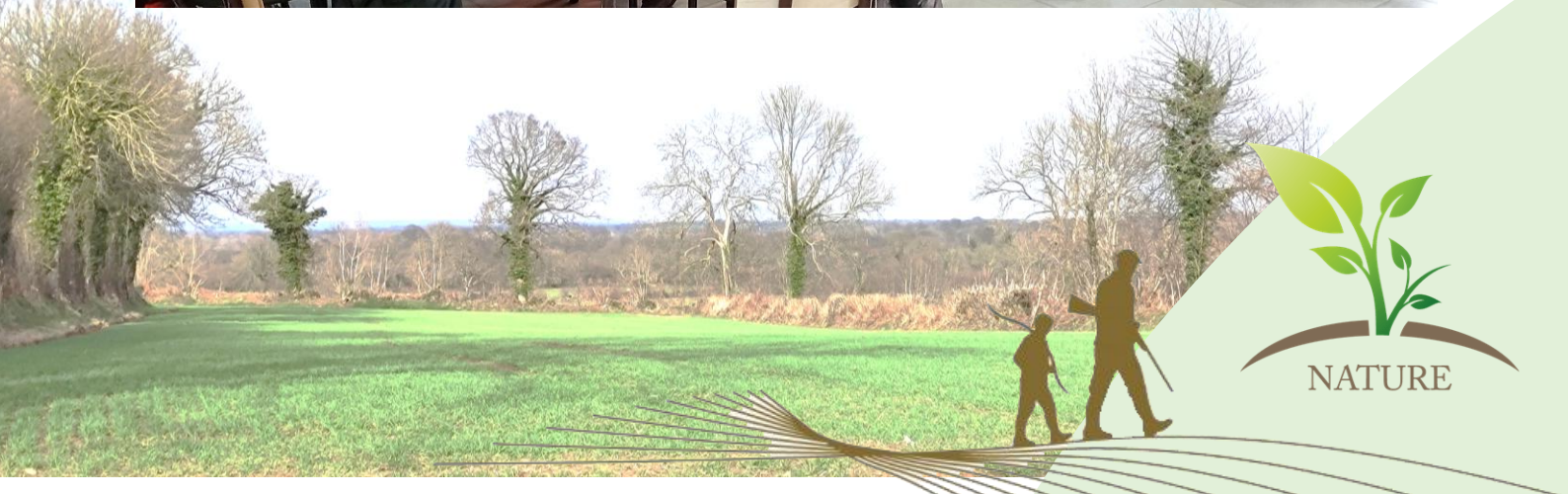
Le nombre de chasseurs reste stable avec 15 sociétaires. Il est à signaler une prolifération des ragondins. Pour réguler les populations, n'hésitez pas à nous contacter pour les piéger.

Composition du bureau

Président : **Éric LERICHE**
Trésorier : **Anthony LERICHE**
Secrétaire : **Véronique VIMOND**

Le Président, Éric LERICHE





COMITE DES FETES ET DE LOISIRS

QUAND LA VENDELEE S'ANIME !

Le comité des fêtes de La Vendelée œuvre toute l'année pour animer le village et proposer des moments conviviaux et culturels pour tous les habitants. Grâce à l'engagement de ses bénévoles et à la collaboration avec les associations du village, chaque événement permet de renforcer le lien entre les habitants et de célébrer ensemble les grandes occasions de chaque année.



Dans cette continuité, l'année 2025 a commencé avec la participation du comité des fêtes aux traditionnels **vœux du maire**, pour lesquels nous avons offert la galette des rois.

Un peu plus tard, la saison a débuté sur les chapeaux de roue avec les traditionnelles **courses cyclistes**. Les coureurs se sont affrontés dans une ambiance sportive et chaleureuse, encouragés par de nombreux spectateurs venus profiter du spectacle et soutenir les participants tout au long du parcours.





Cette édition a également rassemblé près d'une centaine de jeunes coureurs qui ont profité d'une crêpe et d'une boisson offertes par le comité. (Source photo : NL Art)

Puis, le samedi 28 Juin, La Vendelée a vécu un après-midi pas comme les autres. Sous un ciel clément, le village s'est animé dès la fin de la matinée à l'occasion du spectacle **« Piano- Piano – une marche à contre-courant »** porté par la troupe Silence et Songe et créé par la CMB et le Théâtre de Coutances.



Le comité des fêtes, en collaboration avec la mairie, assurait la restauration et la buvette, avec l'aide précieuse, des doigts agiles et du club de l'amitié, qui proposait de savoureuses crêpes.

Peu à peu, la magie a opéré : un piano en mouvement, une déambulation poétique ; tout un tas d'activités diverses et funambules ont animé le village en extérieur.






Toute l'après-midi, au verger, des activités plus loufoques les unes que les autres et parfois décalées, ont capté un public enthousiaste. La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance festive avec une fanfare surprise qui a mis la bonne humeur dans le village, avant de laisser place au concert de Gablé, dont l'énergie et l'originalité ont conquis le public. Entre rires, musique et émotions, Piano-Piano a offert à tous un moment suspendu, où culture et convivialité se sont rencontrées pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs.

Quelques semaines plus tard, comme chaque été, le mois de juillet a rassemblé habitants et amis du village autour du **traditionnel méchoui**.Un moment de partage et de bonne humeur, suivi d'un apéro concert festif qui a fait danser petits et grands jusque tard dans la soirée, pour finir en beauté avec un magnifique feu d'artifice.




Cette édition proposait également des animations pour enfants, un axe que nous allons développer et améliorer au fil des années afin d'attirer un maximum de familles. Les Voiles Noires étaient présentes pour animer l'après-midi, accompagnées d'animateurs ludothèque **Rejouets** qui ont proposé jeux en bois, jeux de société et ateliers dessins pour le plus grand plaisir des plus jeunes.



A la fin du mois de Novembre, comme à chaque hiver, le comité a procédé à l'installation des illuminations qui égayent le village pour les fêtes. Ces décorations lumineuses, très attendues des habitants, apportent une touche de magie et de chaleur à La Vendelée durant tout le mois de décembre, contribuant à l'esprit de noël et à la convivialité du village !

Spectacle de Noël

Cette année, les **« Deux Doux Dingues »** sont venus présenter à la cinquantaine d'enfants de la commune et du RPI un spectacle sous le signe de la protection des abeilles. Les enfants ont aidé, en chantant et en dansant, **« Edmond le Bourdon »** à reconstruire son jardin après une tempête… avant d'accueillir le **Père Noël**.

Le Président, Sébastien HOPQUIN

LES VOILES NOIRES

Présentée en avant-première au 80ème anniversaire de la Libération de La Vendelée, une nouvelle activité a vu le jour à La Vendelée : **« Les Voiles Noires ».** Une confrérie d'une dizaine de copains qui œuvrent dans le **modélisme bateaux** (à voiles et à moteurs) **et camions**. Leur spécialité, vous faire découvrir et partager cette passion pas si « miniature » ! Déjà plusieurs participations auprès des associations Vendeléennes en une année… pour embellir vos animations ! Pour petits et grands, pour novices et experts mais surtout pour le plaisir !

N'hésitez pas à nous rejoindre ou nous solliciter !

Le Président, Claude LEBOUTEILLER

LA CANTINE DES PATOUNES

La Cantine des Patounes est une association française d'action sociale dont la mission principale est de venir en aide aux animaux de compagnie (chiens et chats exclusivement) des personnes en grande détresse financière et sociale. Elle se présente comme la seule de ce type en France.

ACTIONS ET FONCTIONNEMENT

ACTIONS PRINCIPALES

- **Aide alimentaire quotidienne** : L'association assure la distribution d'un repas par jour et toute l'année aux animaux de ses adhérents.
- **Conditions d'éligibilité** : L'aide est ouverte à toute personne en difficultés financières, même de manière provisoire. L'éligibilité est basée sur un barème de revenus qui ne doit pas excéder celui de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Bien que les bénéficiaires d'autres associations caritatives soient fortement représentés, l'aide n'est pas limitée à eux.
- **Soins Vétérinaires** : Prise en charge de la stérilisation grâce à un partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot. L'identification de l'animal reste cependant à la charge du propriétaire.

Gestion des urgences vitales pour les animaux, également en partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot.

- **Maraudes** : L'association effectue des maraudes auprès des personnes sans domicile fixe (SDF) avec ou sans animaux.
- **Prévention** : Lutter contre les carences alimentaires et éviter les abandons forcés ou volontaires d'animaux.

FONCTIONNEMENT ET LOCALISATION

- L'association a été créée en janvier 2022.
- Le siège social est domicilié à La Vendelée (50200).
- Cependant, les distributions de nourriture et l'accueil des adhérents se font à la Maison de la Solidarité à Coutances, un lieu qui réunit différentes associations caritatives.
- L'association fonctionne grâce aux dons (d'aliments provenant d'entreprises et de particuliers) et à la recherche de financements (subventions, partenariats).

L'association a un rôle crucial en offrant un soutien essentiel qui permet aux personnes vulnérables de ne pas se séparer de leur compagnon animal, souvent leur dernier lien social et source de réconfort.

Siège social : 1 Clos Cardin 50200 La Vendelée
Tel : 06 41 44 52 43
Mail : lacantinedespatounes@gmail.com
Site : lacantinedespatounes.fr

La Présidente, Corinne GESTER



A.P.E du RPI
Gratot La Vendelée Brainville Servigny
Gigi Lavande Bertrand Séraphin



L'année 2025 a démarré sous le signe du renouveau avec une **vente de bulbes de fleurs** en janvier.

En février, l'APE a participé à l'organisation du **carnaval**, un moment festif et coloré, marqué par un hommage chaleureux à **Maryvonne POISSON**, qui a pris sa retraite après 18 ans de service auprès des enfants. Elle a travaillé à la cantine, à la garderie ainsi qu'à la surveillance de la cour de récréation le midi.





Au mois de mai, nous avons proposé un rallye pédestre sur les chemins de Gratot, avec deux parcours parsemés d'énigmes autour du château de Gratot et de la chapelle de l'Ermitage Saint Gerbold. Plus de 200 personnes ont participé à cet évènement, un vrai succès pour cette première édition !

L'APE a contribué au financement de **cours de percussions** pour tous les élèves de l'école, animés par le musicien **Jean Richard CODJIA**. Un beau projet musical qui a trouvé son aboutissement lors de la kermesse de l'école, qui a eu lieu le vendredi 20 juin.

Lors de cette **kermesse**, les enfants ont présenté un spectacle mêlant percussions et chansons. L'ambiance était festive avec jeux, grillades, buvette et cette année, une nouveauté : un tirage de tombola attendu !



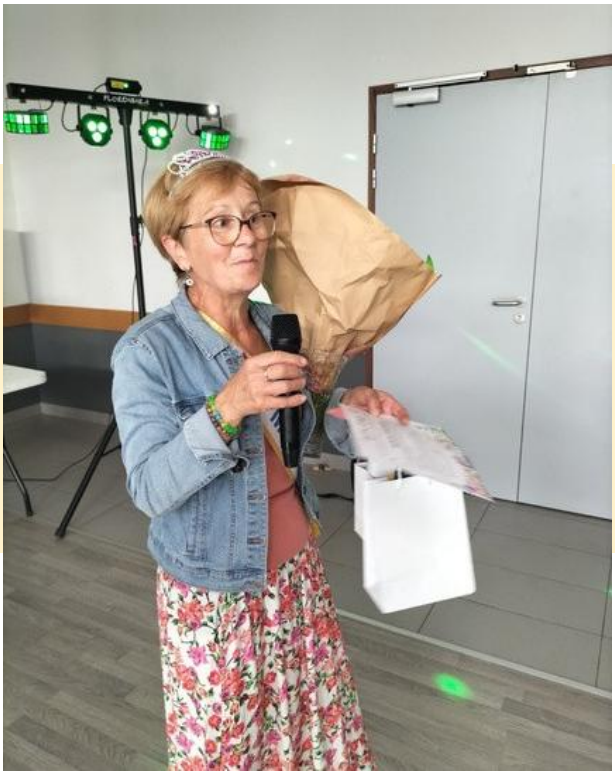
La chaleur n'a pas découragé les participants, d'autant plus que **Jean Richard CODJIA** a animé la soirée avec un concert !!







Enfin, nous avons terminé l'année scolaire le mardi 1er juillet avec **l'apéro boum**, un moment de partage, de danse et de jeux pour petits et grands, au cours duquel nous avons rendu hommage à **Isabelle LOUAINTIER**, responsable de la cantine depuis 5 ans, pour son départ en retraite !



Les enfants sont venus la chercher à l'école avant de lui offrir des cadeaux de remerciement pour sa bienveillance, son sourire et sa douceur.

L'année scolaire 2025-2026 a commencé une nouvelle fois avec le café de rentrée offert par l'APE aux parents et aux enseignants ! Avec l'accueil d'une nouvelle enseignante pour la classe des MS-GS : Candice RIBOT

Suite à l'Assemblée générale qui a eu lieu le 17 septembre dernier, un nouveau bureau a été élu avec comme membres :

Composition du bureau

Présidente :	**Pauline LEBEURRIER**
Vice-présidente :	**Alexandra LE ROUX**
Trésorière :	**Nathalie LECONTE**
Trésorière adjointe :	**Lucie SICILIAN**
Secrétaire :	**Yann ROUXEL**

apegratot@hotmail.fr

APE du RPI de Gratot

Pour cette nouvelle année scolaire 2025 – 2026, le projet de l'école est des séances de modelage de céramique pour tous les élèves avec DEREVA STUDIO.

L'APE a lancé sa première action au mois d'octobre 2025 avec la vente de sacs isothermes personnalisés par les dessins des enfants.

POUR L'ANNEE 2026, IL EST PREVU COMME ACTIONS :

- La **vente de chocolats** à partir du mois de mars
- L'organisation d'une **chasse aux œufs**
- La **vente de sacs de plage** au mois de mai
- **La kermesse** qui aura lieu le vendredi 12 juin 2026 à partir de 18h
- Et pour terminer l'année, **l'apéro boum** !!



Un grand MERCI !!

- **À toutes les familles pour leurs participations,**
- **Aux mairies et aux comités des fêtes pour leur soutien,**
- **Aux personnels de l'école pour leur aide,**
- **À tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre cette association !**

La Présidente, Pauline LEBEURRIER

Jeux

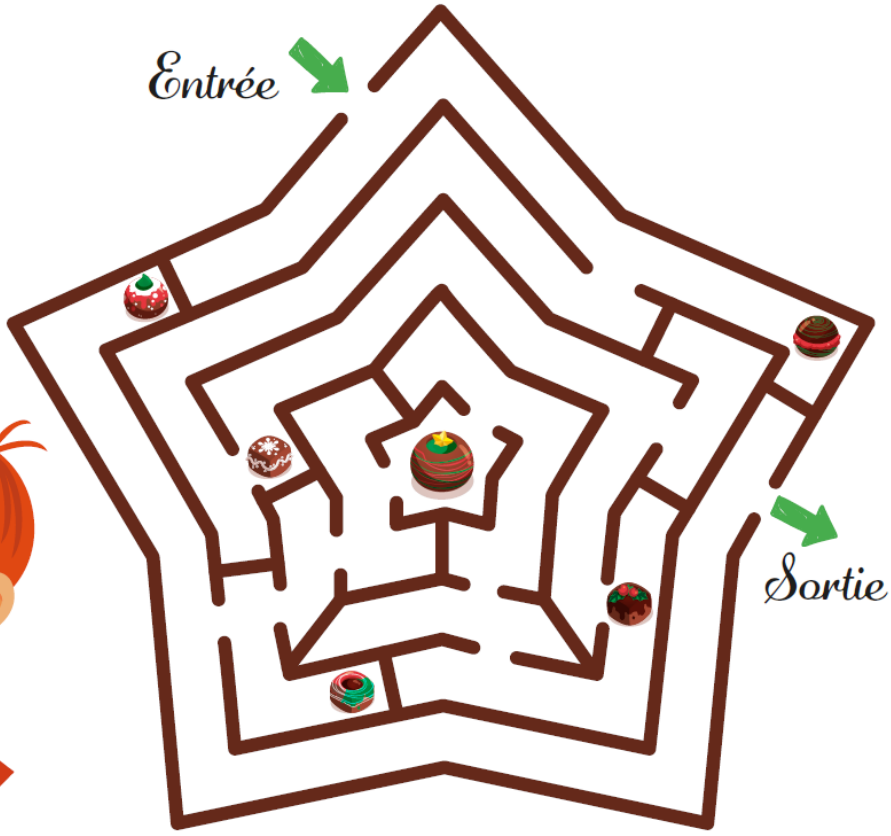
Labyrinthe des chocolats

Lutin :
Réussis à t'échapper de ce labyrinthe en récupérant au passage les succulents chocolats perdus par le Père Caramel !









Jeu éducatif

Jeu de calculs du zoo

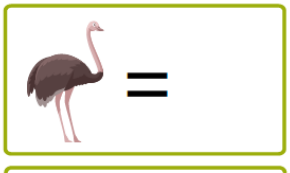
ANIMAUX de la Savane

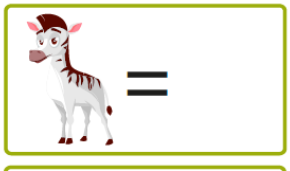
Les animaux de la savane sont en sortie. Compte-bien le nombre d'animaux qui est demandé, puis résous les calculs pour montrer tes compétences de sauveteur animalier !

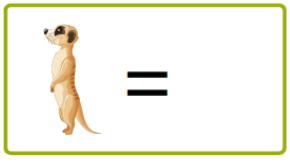
















âme d'enfant.fr

RANDONNER...


Circuit principal
Variante
Curiosités
GR ou PR
Route départementale
Autre route
Ligne électrique
Église, chapelle
Calvaire, croix
Cimetière
Bourg, hameau
Lac, étang
Bois, forêt
Agon-Coutainville
Le Val d'Agon
Le Ronquet
La rue d'Agon et ses panoramas sur le Havre
Le Pont
La Charrière
La Siame
Le Mont Morel
Le Sémaphore
Club nautique
Les Mielles
La Mielle
L'enduro pédestre des sables
GR 223 - GRP Les trésors cachés du Coutandais
Le Mondin
GR 223
Le Hable
La Sienne
Le Port
L'Aumône
Le Ruet
Havre de Regnéville
Le monument Lechanteur
La pointe d'Agon, le phare et la tour du Ronquet
Canal de Passerin
Fiche N°32
0 200 400 600 800 1 000 m
© www.jbcarto.com

> A VOIR, A SAVOIR

La pointe d'Agon est un magnifique espace naturel protégé que l'on peut découvrir grâce à ce circuit. Sur ce site classé depuis 1989, en longeant le littoral et en parcourant les dunes recouvertes d'oyats (plantes vivaces vivant dans les sols sablonneux), on découvre peu à peu cet espace exceptionnel.

> BALISAGE : jaune

> DIFFICULTE : la rue d'Agon (D72) manque de visibilité par moment, attention aux véhicules.

> POINT DE DEPART CONSEILLE :
depuis le parking du centre nautique de Coutainville, partir en direction de la pointe d'Agon. Suivre le circuit selon le sens inverse des aiguilles d'une montre.

> PRATIQUE
- Table de pique-nique à la mare de l'Essay, dans le square du temple ou à la mare de la commune.
- WC publics et points d'eau à la mare de l'Essay et derrière le bureau d'information touristique.
- Commerces de proximité et nombreux restaurants.



CURIOSITES

L'enduro pédestre des sables est une course à pied emblématique du territoire qui a lieu en août depuis 1982. Plus d'un millier de coureurs parcourent le circuit atypique de cette course : sur le sable de l'estran à la pointe d'Agon au rythme de la marée, on traverse ce site naturel exceptionnel. De 7 à 14 km pour les adultes ou 1 à 3 kilomètres pour les enfants, toute la famille peut participer à la course.

A – La pointe d'Agon et le phare

Sous l'effet des marées et des tempêtes, la flèche sableuse de la pointe a tendance à combler le havre de la Sienne qu'elle borde. Site du Conservatoire du Littoral avec ses dunes, ses prés salés, ses espèces de plantes rares et/ou protégées tel le panicaut (chardon bleu), emblème du Conservatoire, ses oiseaux, ses amphibiens, ses coquillages sauvages (praire, palourde...) ou cultivés (huître, moule), la pointe d'Agon est un site hors du commun.
Le phare de la pointe d'Agon date de 1856, il fut construit pour guider les nombreux bateaux français et étrangers qui venaient au XIXe siècle devant le port de Regnéville-sur-Mer pour y faire commerce.

B – Le monument Fernand Lechanteur

Inauguré en 1976, cet ensemble de pierres dressées rend hommage à Fernand Lechanteur, universitaire, défenseur et historien de la langue normande. Pour information, ce monument a la forme d'un navire viking et possède les proportions d'un drakkar.

C - Vue sur la Sienne et la rue d'Agon

Depuis la rue d'Agon, vous pouvez apercevoir le havre de Sienne grâce à plusieurs points de vue qui s'offrent aux promeneurs. La rue d'Agon est une magnifique rue que l'on apprécie emprunter pour son charme. Elle est parsemée d'anciennes maisons en pierre datant essentiellement du XVIIIe et du XIXe siècle. Ce sont des maisons que l'on appelle « à la coutançaise » puisqu'elles sont caractérisées par le fait d'être plus longues que larges avec leur façade construite en symétrie et surmontée d'une lucarne. C'est ici que l'ancien domaine seigneurial d'Agon était situé. De nos jours, il subsiste uniquement une demeure du XVIe siècle bâtie au même endroit que l'ancien château.

D- La Tour du Ronquet

La tour du Ronquet est située au large de la pointe d'Agon. A l'origine, elle devait supporter un abri pour les naufragés comme la tourelle du Loup située à Granville. Elle signale un rocher isolé de 11 mètres. Située à trois kilomètres du rivage, elle a la particularité d'être accessible à basse mer par grande marée.

Circuit DE LA POINTE D'AGON

Fiche N°32

AGON-COUTAINVILLE



12 KM - 3H

Découvertes & RANDONNÉES

COUTANCES TOURISME
02 33 19 08 10
www.tourisme-coutances.fr

COUTANCES MER & BOCAGE